

COMPTE RENDU DES DECISIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,
vu les articles L.2121-15 et L2541-6 du CGCT,
après avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'unanimité, à la désignation de Madame Katia Bossuyt au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA SOCIETE FEHR GROUPE ET LA COMMUNE DE LA WANTZENAU

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code civil et notamment l'article 2044,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le protocole d'accord transactionnel valant décompte général et définitif entre la société Fehr Groupe et la commune de La Wantzenau du marché de travaux de construction d'un groupe scolaire et d'une structure périscolaire relatif au lot n°2 « viture béton »,
- autorise à l'unanimité, Madame le Maire à signer ledit protocole transactionnel valant décompte général et définitif et tout document s'y rapportant.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de deux délibérations et les membres suivants y ont assisté :

Monsieur Lucas ADAM

Monsieur Christophe ADAM

Monsieur Roger BODE

Madame Katia BOSSUYT

Monsieur Patrick DEPYL

Monsieur Bruno DINEL

Monsieur Alain HERRMANN

Madame Aline JACQUENET

Madame Michèle KANNENGIESER

Monsieur Camille MEYER

Madame Fanny MONNEAUX GADROY

Madame Marianne MULLER BOUDAUD

Madame Marie-Louise PICARD

Madame Annabelle RAVIZZI ZILLIG

Monsieur Martial SCHILLINGER

Madame Christine STROH

Monsieur François VIX

Madame Alexandra WAGNER GUIARD

Monsieur Bernard WEIBLE

Madame Pia WOLFF KIEFFER

Absents, excusés :

Madame Stéphanie BEINERT OBERLE a donné procuration à Madame Pia KIEFFER

Madame Françoise BOISSIERE a donné procuration à Monsieur Bruno DINEL

Madame Clarisse BONN a donné procuration à Madame Katia BOSSUYT

Monsieur Erwann DE PRAT a donné procuration à Madame Katia BOSSUYT

Monsieur Sébastien HECKEL a donné procuration à Monsieur Bernard WEIBLE

Madame Aurélie LYAUTEY a donné procuration à Monsieur Patrick DEPYL

Monsieur Laurent NEFF a donné procuration à Monsieur Camille MEYER

Monsieur Nicolas REPP a donné procuration à Monsieur Martial SCHILLINGER

Monsieur Aurélien EBEL

Affiché le 21 décembre 2021.